

## JOURNÉE D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES

à destination des professionnels de l'accompagnement des territoires Loire Nord et Nord-ouest Rhône

### Département de Mayotte

Mayotte est un département et une région d'outre-mer français (2011) et une région ultrapériphérique de l'Union européenne (2014). Son code départemental officiel est «976». Son chef-lieu et sa ville la plus peuplée est Mamoudzou.

Le français est la langue officielle. Mais il n'est pas ou peu connu des personnes âgées originaires du monde traditionnel de l'île. Celles-ci, ainsi que la plupart des plus jeunes, maîtrisent une langue africaine bantoue, le shimaore, ou des dialectes du malgache, le kiantalaotsi ou le shibushi, parlés vernaculaires du sud ou de l'ouest de Mayotte.



### Démographie

En 2012, la population de Mayotte est de 212 600 habitants répartie sur 376 km<sup>2</sup>. Elle a ainsi la plus forte densité de population de la France d'outre-mer, avec 565 hab/km<sup>2</sup>. Ses habitants sont appelés les Mahorais. Le taux de fécondité est fort (3,1 enfants par femme). Mayotte est le département français le plus jeune, 6 mahorais sur 10 ont moins de 25 ans.

### Histoire

Mayotte est une île de l'archipel des Comores, constitué de la Grande Comores, Anjouan et Mohéli. Ces trois dernières ont voté leur indépendance en 1974, alors que Mayotte votait pour son maintien en République Française. Néanmoins l'union des Comores revendique toujours Mayotte.

### Culture

Marqué par de multiples échanges culturels, dans son quotidien, l'entraide et l'hospitalité sont naturelles à Mayotte. C'est une société de tradition orale où les femmes tiennent depuis toujours un rôle clé. L'islam, religion pratiquée à 95% par les mahorais, est très tolérant. La culture occidentale moderne imprègne de plus en plus la culture locale.

## **Economie et emploi**

L'emploi public est prédominant, avec un secteur tertiaire très fort (83% des emplois). La proportion de fonctionnaires est inférieure à celle de la métropole. En 2012, Mayotte compte, 52300 actifs de 15 à 64 ans, mais 19000 se déclarent au chômage (soit 36,6%). Les inactifs représentent 54% de la population. Le taux de chômage de la tranche d'âge 16-25 ans est de 55%. Signe d'une structuration progressive du marché de l'emploi, la hausse de l'activité s'accompagne d'une hausse de l'emploi et d'une hausse du chômage. Ce développement économique peut être freiné par un nombre important de personnes qui ne maîtrisent pas les compétences de base (58% des 109000 personnes en âge de travailler).

## **Enseignement**

La scolarisation massive a lieu dans les années 80 mais dans un contexte économique difficile avec un fort accroissement de la population. Les conditions d'accueil sont donc difficiles. Les premières sections maternelles sont créées en 1993. Pour les plus de 45 ans, l'enseignement était réservé aux catégories sociales les plus favorisées et s'effectuait sur une autre île de l'archipel des Comores (le taux de scolarisation des 45 – 64 ans est de 36%).

En 2012, les jeunes de 16 à 24 ans ont été scolarisés à 92% mais beaucoup d'entre eux ne maîtrisent pas les compétences de base à l'écrit en français (36% d'élèves ou étudiants en cours de scolarité sont en situation d'illettrisme). Bien que plus diplômés que leurs aînés, la part des personnes en grande difficulté à l'écrit est plus importante chez les 16 – 24 ans, titulaires d'un CAP ou d'un baccalauréat. Un jeune bachelier sur cinq rencontre des difficultés à l'écrit. Le taux d'illettrisme évalué lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) en 2014 est de 48,9%.

## **Illettrisme**

Selon l'ANLCI, le terme d'illettrisme qualifie la situation des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.

Pour Mayotte, l'analyse Insee est centrée sur l'ensemble des personnes ayant été scolarisées quel que soit leur lieu de scolarisation. En effet, bon nombre de personnes ont été scolarisées aux Comores, territoire français avant l'indépendance (cet enseignement était dispensé en français). Aussi, certaines populations, primo-scolarisées à l'étranger qui sont arrivées assez jeunes à Mayotte ont pu acquérir des compétences sur le territoire français.

En 2012, le taux d'illettrisme de cette population est de 33%. Et l'ampleur des difficultés chez les jeunes est d'autant plus importante que les plus diplômés ont tendance à quitter le territoire pour suivre des études supérieures.

## ***Sources d'informations***

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=20788#p1](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=20788#p1)

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=27&ref\\_id=22165](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=27&ref_id=22165)

<http://www.anlci.gouv.fr/Portail-des-regions/Mayotte/A-la-une>

[http://www.opcalia.com/fileadmin/user\\_upload/Presse/Presse/CP\\_RAPPORT ILLETTRISME MAYOTT E\\_BAT.pdf](http://www.opcalia.com/fileadmin/user_upload/Presse/Presse/CP_RAPPORT_ILLETTRISME_MAYOTT E_BAT.pdf)